

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 31 (1974)

Heft: 1

Artikel: Le cloître et la salle capitulaire du prieuré de Saint-Sulpice : campagne
de fouille de 1971

Autor: Margot, Pierre

Kapitel: Annexe II: La restauration de la salle capitulaire du Prieuré de Saint-
Sulpice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-166152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous ont retenu notre attention par l'état de leurs dents, soit que celles-ci soient très fortement et curieusement abrasées, soit qu'ils aient perdu assez jeunes une grande partie des molaires. Ces phénomènes sont-ils à mettre en relation avec les qualités physiques ou chimiques de leur alimentation, ou à des carences physiologiques? Nous ne saurions le dire.

Du point de vue anthropologique, quatre sujets (ceux des tombes 1, 4, 5 et 8) présentent toutes les caractéristiques de la race alpine – taille moyenne, crâne court et large, face et nez larges et bas –, certains même de façon exagérée; tandis que les sujets des tombes 2 et 11, de grande taille, y associeraient des caractéristiques nordiques.

Comment se situent ces habitants de Saint-Sulpice par rapport aux Vaudois de la même époque et par rapport à ceux qui les ont précédés? Pour répondre, je ferai appel à l'étude que j'ai réalisée en collaboration avec Marg. Lobsiger-Dellenbach (1945)*. Les crânes provenaient du cimetière de la Madeleine situé autour de l'ancien cou-

vent des Dominicains, à Lausanne, et les inhumations devaient remonter en majorité entre le XIII^e et le XVI^e siècle. Reprenant les éléments du graphique représentant la répartition de l'indice céphalique, sexes réunis (p.9, fig.3), chez plusieurs populations vaudoises et voisines, nous y avons placé les six crânes de Saint-Sulpice. Cela permet de voir qu'entre les six ils représentent assez bien l'amplitude de variation de la série de la Madeleine, dont l'ensemble est plus brachycrâne que les séries vaudoises ancienne et burgonde, ressemblant également fortement aux Valaisans et aux Savoyards.

Les six sujets exhumés du cloître de Saint-Sulpice peuvent donc être considérés comme des indigènes, bien caractéristiques des populations vaudoise, valaisanne et savoyarde de l'époque.

* KAUFMANN, HÉLÈNE et LOBSIGER-DELLENBACH, MARGUERITE: *Crânes du cimetière de la Madeleine à Lausanne (Suisse) suivi d'un Répertoire bibliographique et topographique des documents anthropologiques vaudois*. Arch.suisse d'Anthr.gén., Genève, XI, 1945, p.1-55.

ANNEXE II

La restauration de la salle capitulaire du Prieuré de Saint-Sulpice

par PIERRE MARGOT

Appelé par les propriétaires des bâtiments du Prieuré de Saint-Sulpice, à procéder à l'aménagement d'un local, alors utilisé comme garage, et d'en faire une pièce liée au reste de l'habitation, l'architecte s'est trouvé en face d'une tâche complexe, bien que très limitée en apparence.

De toute évidence, les édifices actuels du Prieuré sont les lointains descendants des bâtiments du prieuré, donné à Molesmes entre 1098 et 1111. Avant les travaux, il était présomptueux de supposer que des structures romanes étaient encore en place. Si le chevet de l'église nous est parvenu à peu près intact, on pouvait légitimement penser que les bâtiments conventuels avaient été reconstruits au cours des siècles. L'hypothèse était d'autant plus vraisemblable qu'une belle fenêtre à croisée, apparemment du début du XVI^e siècle, était conservée dans la façade ouest de l'aile de bâtiment, adossée au croisillon sud de l'église. Le bas de cette façade, sous la fenêtre du premier étage, avait été percée, en 1948, d'une baie en plein cintre, à encadrement de ciment, pour créer un garage à voitures, avec un local qui précédemment était une cave. Une ancienne photo des archives des Monuments historiques vaudois nous montre cette façade avec la porte de cave, en plein cintre, semble-t-il. Le sol du local était constitué par un bétonnage moderne, les murs enduits au ciment et le plafond constitué par une dalle en corps creux et fers profilés, soulagée par trois sommiers métalliques. Le tout était généreusement badigeonné.

Il était évident que ce local utilitaire occupait l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire. Deux niches percées dans le mur ouest n'étaient pas sans laisser supposer la présence de restes de structures antérieures à la Réforme. Au flanc d'une de ces niches, quelques blocs de «molasse» permettaient de supputer les restes de l'embrasure de l'une des fenêtres occidentales de la salle.

Une première campagne de sondages par piquages soigneux permit les premières constatations suivantes:

- Le mur nord de la salle était constitué par le mur de l'église elle-même. L'appareil, soigneusement assisé, apparaissait comme étant identique à celui de l'ensemble de l'église. A l'ouest, les sondages intérieurs, dans la zone des niches, révélèrent très vite qu'on était en présence de baies jumelles, séparées par un pilier central. Côté nord, deux baies étaient pratiquement complètes. Côté sud, seule une baie était conservée, l'autre ayant été détruite lors de l'implantation du piedroit de la porte de garage. La démolition du sol de béton permit de dégager le bas du parement des murs et de reconnaître le niveau du sol primitif.

Le piquage complet des enduits modernes fut alors décidé, de même qu'une investigation archéologique complète. Pour cette tâche, nous avons eu recours aux compétences de Monsieur Charles Bonnet; les résultats de ces

travaux font l'objet d'une présentation indépendante à laquelle on est prié de se reporter.

Les précisions apportées par cette étude ont permis de proposer une restauration précise de l'ancienne salle capitulaire.

Il a tout d'abord fallu consolider le mur sud, dont le parement visible faisait fortement ventre, s'étant complètement désolidarisé du blocage intérieur. Ce parement semble du reste, en tout ou partie, le résultat d'un remaniement postérieur. Après étayage convenable, un bourrage par injection à basse pression, exécuté par l'entreprise Swissboring, a redonné à ce mur une homogénéité et une résistance statique convenables.

Dans l'angle nord-est de la pièce, le mur oriental avait été gravement blessé en partie basse pour assurer le passage de canalisations desservant l'étage haut. Ces tuyauteries apparentes dans la salle ne pouvaient être maintenues visibles, mais ne pouvaient pas davantage être supprimées. On a procédé à un démontage soigneux du parement du mur sur une largeur de 70 cm, après avoir tracé sur chaque pierre un système de référence par quadrillage. Déposés en ordre de démontage sur un lit de sable, les cailloux ont pu être remis exactement à leur place et dans leur position d'origine, après exécution d'une gaine qui a permis de noyer l'ensemble des conduites gênantes. Dans la partie inférieure du mur, la brèche ancienne a été colmatée par complément du parement.

Le problème le plus délicat était la restitution de la partie manquante de la double baie sud et de la porte, dont les explorations archéologiques ont donné approximativement la position et la largeur.

Pour la baie, les formes et la disposition pouvaient être déduites des parties subsistantes. Pour la porte, il fallait s'inspirer d'exemples similaires. On s'est basé essentiellement sur la porte sud de l'église de Russin, canton de Genève, dont l'exploration récente a été conduite par Monsieur Bonnet. On peut supposer que cette porte n'était à l'origine qu'un passage couvert par un demi-berceau, les salles capitulaires n'ayant ni vantaux de porte, ni vitrages dans les baies; on a toutefois créé une embrasure avec une feuillure et une arrière-couverte, constituée par deux poutres horizontales. Cette liberté a été prise pour permettre un moindre encombrement et une facilité de réalisation du vantail de fermeture qu'il fallait établir pour rendre la pièce habitable.

Les pierres de taille ont été préparées par l'entreprise Lachat, de Lausanne, tandis que leur mise en place et la

restitution des maçonneries de raccord, avec parements en petit appareil, ont été confiées à l'entreprise Haehlen de Saint-Sulpice. On se plaît ici à relever l'extrême soin mis par ces deux entreprises à réaliser ces travaux difficiles, sous la direction de Monsieur J. Féval.

Sur les parements extérieurs de l'église subsistent, ici ou là, des fragments d'enduits très anciens. Ces restes ont été respectés par les restaurateurs de 1903, qui n'ont toutefois pas revêtu les parements qui avaient perdu leurs enduits originaux.

Bien qu'il soit pratiquement certain qu'à l'origine tous les murs de la salle capitulaire aient été enduits, on a suivi la même ligne de conduite que celle adoptée par nos prédécesseurs du début du siècle. Les parements en petit appareil ont été lavés et rejointoyés à pierre-vue, avec un mortier de chaux dont la granulométrie a été soigneusement étudiée pour se raccorder aux mortiers anciens.

Il fallait clore efficacement les baies et la porte, sans rompre l'effet original d'ouvertures sans clôtures. On a adopté des glaces sécurisées, montées sur des châssis en acier inoxydable, posés dans la feuillure de la porte reconstituée ou appliqués au nu du parement intérieur du mur, devant les baies géminées.

Le sol, pourvu d'un chauffage par serpentins, a été revêtu de carreaux de terre cuite, moulés à la main.

Le plafond ne pouvait être restitué sur les bases des données archéologiques. Il aurait fallu pour cela démonter complètement le sol de la pièce située au-dessus et en changer le niveau. On s'est arrêté à une solution plus aisément réalisable: sous les structures modernes, un plafond en bois, très simple, rythmé par deux sommiers transversaux, a été établi. Si cette solution n'est pas, archéologiquement parlant, sans critique, elle rétablit toutefois l'ambiance souhaitable à cette salle capitulaire romane, extrêmement sobre et simple, mais qui, étant donné son exceptionnelle conservation, méritait une restauration attentive.

Si cette opération peut être considérée comme satisfaisante, cela est dû essentiellement à l'esprit de collaboration qui a régné entre archéologue, architecte et maîtres d'état et, faut-il le rappeler, tant cela est évident, surtout à la compréhension et à l'intérêt qu'y ont apportés les maîtres de l'ouvrage, Madame F. de Rham et Monsieur et Madame W. de Rham. Que chacun soit ici remercié de cette collaboration fructueuse, au service d'un joyau de notre patrimoine (fig. 21).

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Photographies: Jean-Baptiste Sevette, Genève

Dessins: Françoise Hug et Gérard Deuber, Genève



Fig. 21 Les bâtiments conventuels après la restauration